

République française

LOZERE

## COMMUNE DE CASSAGNAS

Séance du 20 mars 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 16/03/2026

*vingt mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean WILKIN*

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Jean WILKIN, Cédric PLANTIER, Edith MALLET, Françoise LACOMBE, Véronique BOYER, Michel PRADEN, Françoise LE BOULCH - ZARSKYJ, Sylvie TINEL, Suzanne BARNONCEL, Bernard DANIELLI, Laurent COUDERC

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Suzanne BARNONCEL

### Objet: DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE DIVERSES INSTANCES - DE\_2026\_019

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les résultats des élections municipales du 15 mars 2026,

Vu la nécessité de désigner des représentants de la commune au sein des organismes et instances dans lesquels elle siège,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal de Cassagnas issu des élections municipales de mars 2026, il convient de procéder à la désignation des délégués appelés à représenter la commune au sein des différentes instances, organismes extérieurs et structures intercommunales ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Article 1. DÉSIGNE** les représentants de la commune au sein des instances suivantes :

• **Syndicat Mixte de la Ligne Verte des Cévennes** :

- Délégué titulaire : Monsieur Jean WILKIN
- Délégué suppléant N°1 : Monsieur Cédric PLANTIER
- Délégué suppléant N°3 : Monsieur Michel PRADEN

• **Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère (SDEE):**

- Délégué titulaire : Madame Françoise LACOMBE
- Délégué suppléant : Monsieur Bernard DANIELLI

• **Société d'Économie Mixte de la Lozère (SELO):**

- Délégué titulaire : Madame Françoise LACOMBE
- Délégué suppléant : Madame Suzanne BARNONCEL

• **Lozère Ingénierie :**

- Délégué titulaire : Monsieur Cédric PLANTIER
- Délégué suppléant : Monsieur Michel PRADEN

• **Lozère Numérique :**

- Délégué titulaire : Madame Véronique BOYER
- Délégué suppléant : Monsieur Michel PRADEN

• **Parc National des Cévennes (PNC) :**

- Délégué titulaire : Monsieur Michel PRADEN
- Délégué suppléant : Madame Véronique BOYER

• **Comité National d'Action Sociale (CNAS) :**

- Délégué élus : Madame Edith MALLET
- Délégué agent : Monsieur Guillaume MOLET

• **Association Foncière Pastorale du Magistavols (AFP) :**

- Délégué titulaire : Monsieur Jean WILKIN
- Délégué suppléant : Monsieur Bernard DANIELLI

• **Défenses Militaires :**

- Délégué titulaire : Monsieur Bernard DANIELLI

- Délégué suppléant : Madame Sylvie TINEL

**Article 2. PRÉCISE** que ces désignations sont valables pour la durée du mandat municipal, sauf modification ultérieure décidée par le Conseil municipal.

**Article 3. AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 4. CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération aux organismes concernées .

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 26 03 / 2026  
et publié ou notifié

Fait et délibéré les jour, mois et an  
susdits,  
Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Jean WILKIN



Le secrétaire de séance,  
Suzanne BARNONCEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

